res Demètre; mais ceux-ci n'en ont rien fait. Et je me suis vu dans l'obligation de refuser le service religieux, comme l'ordonnent les règlements diocésains. »

L'enterrement civil d'Oscar Demètre a eu lieu, mercredi après-midi.

— *Les chiens errants.* — Par suite du cas de rage signalé à Croix, M. le maire de Wasquehal rappelle aux propriétaires de chiens, les prescriptions du décret du 22 juin 1882, et rappelé par l'arrêté préfectoral du 25 avril 1886. D'après ces décret et arrêté, tout chien errant doit être muni d'un collier portant le nom du propriétaire.

Des contraventions seront dressées aux délinquants par la police locale et la gendarmerie.

— *Convocation.* — Les membres de la société les « Amis réunis », sont instamment priés d'assister à la répétition générale, qui aura lieu demain vendredi, à 8 heures 1/2 du soir.

Lannoy. — *Les travaux de la gendarmerie.* — On sait que, pendant l'année 1896, deux commissions se sont réunies, à diverses époques pour étudier sur place, les travaux nécessaires à la réfection de la caserne de gendarmerie.

Ces travaux viennent d'être entrepris et seront terminés à bref délai.

Librairie du « Journal de Roubaix ». — Correspondance dans toute les circonstances de la vie par la baronne Staffe. 41330

Communications

Les membres de l'Association amicale des Anciens élèves de l'Institut Turgot sont priés d'assister aux funérailles de M. Ernest Delsaux, membre de l'Association, qui auront lieu le vendredi 27 mars à 9 heures, en l'église Saint-Martin. Réunion à la maison mortuaire, rue de Lille, 133.

Avis. — Les bureaux de renseignements et annonces du *Journal de Roubaix* sont fermés les dimanches et jours fériés.

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13; Rue de l'Industrie, 2; Rue Pierre-de-Roubaix, 130; Rue Pierre-de-Roubaix, 58; Rue de l'Epeule, 188; Rue de Tourcoing, 153; Rue du Tilleul, 137 et 139; Boulevard de Strasbourg, 136; Rue d'Alsace, 84; Rue du Collège, 71 bis; Rue de la Halle, 9; Rue Notre-Dame, 27; Rue de Lille, 107; Rue de la Chaussée, 1; Rue Decrème, 37; Rue Turgot, 68; Rue du Lieutenant-Castelain, 4; Place de la Gare, 11; Grande-Rue, 38; Rue du Fort, 86; Rue de Béthune, 31; Rue de Naples, 88.

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1; Rue de Gand, 91; Rue du Tilleul, 46.
A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche. Rue de la Gare ... Duvivier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r Carnot
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.
A LILLE
Rue Esquermoise, 18,
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 33
A CALAIS
Rue Lafayette, 68; Rue des Boucheries,
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Eg.
A PARIS
Rue Vivienne, 36

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

WATTRELOS

Médaille coloniale. — M. Henri Plouvier, tisserand, demeurant au hameau du Ganquier, ex-cavalier de 1re classe au 3e régiment de hussards, vient de recevoir, par les soins de la Mairie, le brevet de la médaille coloniale. Il a participé à la campagne d'Algérie, et y a séjourné du 14 septembre 1861 au 31 décembre 1864.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous?

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

La nouvelle gare. — La question est à l'étude depuis bien longtemps déjà, et il ne paraît guère que l'accord puisse se faire de sitôt entre la ville et la Compagnie du Nord. On sait que plusieurs projets ont été mis en avant, mais il faut faire un choix, et on comprend que la question est très complexe. Cependant, l'insuffisance de la gare actuelle devenant chaque jour de plus en plus manifeste, il est de toute évidence qu'on ne pourrait plus ajourner indéfiniment la solution.

On vient de faire, pour démontrer une fois de plus que la nécessité de transformer la gare s'impose, une très intéressante expérience: on a relevé avec le plus grand soin du lundi à 6 heures du matin au dimanche à 8 heures du soir, l'incroyable mouvement de piétons, de voitures, de trains de toutes sortes qui se fait au passage à niveau du Tilleul. Voici les résultats fantastiques auxquels on est arrivé :

Trains de voyageurs, 28; trains tramways, 12; trains de marchandises, 42; trains de manœuvres, 1247; piétons, 4374; voitures à bras, 66; voitures à 1 collier, 1315; voitures à 2 colliers, 894; voitures à 3 colliers, 129; moyenne journalière des colliers, 2338.

On n'a pas compté les piétons qui traversent les voies sur la passerelle : le chiffre de 4374 devrait être au moins doublé.

On remarquera sans doute tout particulièrement le chiffre de 1247 pour les trains locomotives en manœuvres.

Les grèves. — Aucune entrevue n'a eu lieu entre MM. Hitaine et Watteau et leurs ouvriers. Mardi, comme nous l'avons dit, il était entré deux ouvriers nouveaux; mais l'un d'eux ne s'est pas présenté mercredi, à la rentrée de l'après-midi.

Chez MM. Desurmont et fils, les rattacheurs ont eu, mercredi matin, un long entretien avec les patrons, qui leur ont offert un minimum de 27 fr. par semaine, soit 4 fr. par jour; mais ils n'ont pas accepté. Ils persistent à demander un rattacheur en plus.

Une série d'accidents de travail. — Un bien triste accident s'est produit mercredi, vers 4 heures 1/2 du soir, à la filature de MM. Vandenberghe et Cie, rue Sainte-Barbe.

Henri Vandeputte, âgé de 40 ans, demeurant rue de la Blanche-Porte, cour Dewitte, en voulant retirer une mèche de laine, a eu la main gauche entraînée entre le tambour et les rouleaux d'une carde. Les quatre doigts et la moitié de la paume ont été broyés, déchiquetés par les pointes : la main a été, en un mot, réduite en bouillie. MM. les docteurs Brunet et Desrumeaux, qu'on avait appelés en toute hâte, ont dû pratiquer l'amputation transversalement de la base de l'index à la naissance du poignet, ne conservant que le pouce et un court moignon du premier doigt.

Le malheureux est marié et père d'un enfant de sept ans. Il a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

— Une soigneuse de la filature de MM. Pollet et fils, rue de Lille, Clotilde D..., âgée de 23 ans, demeurant aux Phalempins, a eu l'auriculaire de la main gauche prise dans les peignes de son métier. Les tendons de la 1re et de la 2e phalange ont été arrachés. Le doigt perdra sans doute sa flexibilité.

La jeune fille, qui a reçu les soins de M. le docteur Bernard, devra attendre sa complète guérison pendant un mois au moins.

— Rufin Caen, âgé de 19 ans, ouvrier teinturier chez M. Charles Six, rue du Château, a été brûlé, mais peu grièvement, à la cuisse droite, par la chute d'un tuyau de vapeur. L'incapacité de travail ne sera que de quelques jours, d'après M. le docteur Vannenfville.

Un malade sur la voie publique. — Mardi vers 9 heures 1/2 du soir, Henri Verbecko, âgé de 19 ans, peigneur, demeurant rue du Petit-Village, est tombé tout-à-coup sans connaissance, en passant au cantour St-Christophe. On le transporta dans un estaminet voisin et les docteurs Bourgois et Leduc, après lui avoir donné les premiers soins, le firent admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Il accusait de vives douleurs au côté et ne respirait qu'avec beaucoup de peine.

Une saisie à la poissonnerie. — M. Ansar, inspecteur des denrées alimentaires a saisi et fait enfouir à la voirie, 200 kilos de moules reconnues impropres à la consommation.

Halluin. — *Une descente du juge d'instruction.* — On n'a pas oublié la rixe qui a eu lieu, le soir de la Mi-Carême, sur la route de Lille, entre habitants d'Halluin et de Roncq, à peu près à la limite des deux communes. Un sieur Lava, marchand de poissons, avait reçu plusieurs coups de couteau; et son voisin Depeaux, avait été également blessé, en lui portant secours.

L'enquête, poursuivie conjointement par les deux commissaires, a été entravée de toutes les façons, et n'a pu que difficilement aboutir.

C'est pour cette affaire que M. le juge d'instruction Deblock, accompagné de son greffier M. Montagne, s'est rendu à Halluin mercredi, par le train de 2 heures. Plusieurs témoins de Marcq et d'Halluin ont été entendus à la mairie, jusqu'à 6 heures du soir.

Communications

Les agents recenseurs de la ville de Tourcoing sont invités à se rendre le dimanche 29 courant, à 8 heures du matin, au Café du Centenaire, rue Nationale, 8, chez M. Cau, pour communication importante.

LILLE

Duel de presse. — Depuis quelques jours une violente polémique s'était engagée entre le *Progrès du Nord* et l'*Echo du Nord*. Cette polémique, qui avait eu comme point de départ la question de l'attitude à prendre dans les prochaines élections municipales à Lille, n'avait pas tardé malheureusement à dégénérer en querelle personnelle.

Nous ne voulons pas apprécier ce genre de discussion, dont le seul résultat est d'amuser la galerie aux dépens d'hommes qui luttent pour leurs convictions.

A la suite de cette polémique, M. Gustave Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*, se jugeant offensé par les articles parus dans le *Progrès du Nord*, sous la signature de M. Robert, a envoyé à ce dernier deux de ses amis, MM. Verly, ancien rédacteur en chef de l'*Echo du Nord*, conseiller municipal de Lille, et Telliez, juge honoraire au tribunal de Lille, ancien président de la Société des Agriculteurs du Nord. M. Robert a choisi pour le représenter MM. Dugardin, administrateur du *Progrès du Nord*, et Lagrillière-Beauclerc, rédacteur à ce journal.

Les pourparlers se sont poursuivis pendant l'après-midi de mardi et la matinée de mercredi. Une rencontre a été décidée pour mercredi, à trois heures, dans une propriété particulière des environs de Lille. M. le docteur Phocas assistait à la rencontre.

Quatre reprises ont eu lieu. A la quatrième reprise, M. Dubar a été atteint d'une blessure à la main dr... l'après l'avis des témoins, l'a mis en état d'infériorité et a décidé la fin du combat.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'état du directeur de l'*Echo du Nord* est ... satisfaisant et que sa blessure ne donnera lieu à aucune complication.

Chronique du travail. — 80 ouvriers de la fabrique de céruse de M. Théodore Lefebvre, rue de Douai, 201, se sont mis en grève.

Mardi matin, les grévistes ont tenu une réunion, à l'estaminet Ochin, rue de Saint-Quentin. Après une assez longue discussion, ils ont décidé de reprendre leur travail mercredi matin, pour une durée de trois jours, en attendant qu'une solution favorable intervienne devant le juge de paix.

Mais, mercredi, à sept heures, heure à laquelle ils devaient se mettre à l'ouvrage, M. Ghesquière, conseiller général, les attendait à la porte et les a engagés à le suivre en dehors des portes.

Une trentaine d'ouvriers l'ont suivi et arrivés en dehors de la ville il les a harangués. Nous ne savons ce qu'il a pu leur dire, mais ces ouvriers ne sont plus retournés à l'atelier après ses exhortations; les trente autres grévistes n'ont pas non plus repris le travail. De sorte que la situation est la même que lundi soir.

Baccalauréat classique (2e partie). — Ont été reçus définitivement :

MM. Bouclet, Cadart, Caplain, Delattre (assez bien), Duchesne, Ducoulombier, Duflot, Leuillieux, Libersat, Liénart, Lorgnies, Prévost, Ségard, Thomas, Wasselin, Bourgeois, Buret, Carou, Dubar, Everaert, Lecomte (assez bien), Legaye (assez bien), Loubry, Risbourg, Serive, Soyez, Théret et Trystram.

Baccalauréat moderne (2e partie). — Ont été reçus *définitivement* :

MM. Houbart (assez bien), Boquillon, Roy, Allennes (bien), Delacourt et Coquet.

Bourse linière de Lille. — Lins du pays. — Les ouvriers quittent le teillage pour s'occuper des travaux des champs. Pas de changement dans les cours.

Lins de Russie. — Le chiffre d'affaires, tout en restant le même que celui de la semaine dernière, témoigne du manque d'animation sur le marché. Prix variables.

Etoupes de peignage. — Aucune animation dans la vente : la filature n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins. Prix faibles.

Fils. — Les fils secs continuent à être demandés très couramment à prix fermes sans tendance à la hausse. Les fils mouillés sont aussi l'objet d'une bonne demande.

Fils de jute. — La filature est fortement engagée: la demande est très active et les prix en hausse.

Toile. La fabrication et la vente vont bien.

Marché au blé de Lille du ... mars 1896. (Cours commercial). — On tient toujours les blés de 14 à 15 fr. les 80 kilos.

La meunerie, qui vend difficilement ses farines, achète peu. En boulangerie, on offre les farines de 25 à 26 fr. et les affaires y sont à peu près nulles.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mercredi 25 mars.* — UN MARI QUI SE VENGE. — Le mercredi 18 mars, vers midi et demi, M. Tillet, horloger rue Turgot à Roubaix, voyait arriver un homme en proie à une grande surexcitation qui lui réclama un parapluie donné peu de temps auparavant par sa femme à Tillet. Puis brusquement ce visiteur, avant que son interlocuteur n'eût eu le temps de répondre, tirait de sa poche un couteau et en frappait Tillet sur la tête, sur le bras, à tort et à travers; la lame de couteau se brisa même sur le front de Tillet. Ce dernier effrayé prit la fuite; un agent mis au courant de ce qui se passait avait bientôt arrêté l'autre homme.

Devant M. le commissaire, des éclaircissements furent apportés. Kaufmann Louis, 34 ans — c'est le nom du délinquant ; il habite rue Franklin et est garnisseur de cardes — avait appris que Tillet entretenait des relations avec sa femme, laquelle lui avait même remis, à titre de cadeau, un parapluie. Eperdu, il s'était sur-le-champ rendu chez Tillet pour le punir et venger son honneur outragé.

C'est à l'audience des flagrants délits de mercredi que comparaissait Kaufmann ; suivant les renseignements de police, le prévenu est extrêmement bien noté ; il a toujours été excellent mari et son patron M. Etienne Motte, très satisfait de ses services, a promis de le reprendre dans ses ateliers, sitôt sa mise en liberté.

Après la déposition de Tillet qui raconte les faits, M. le président demande au témoin s'il est vrai qu'il a eu des rapports avec la femme Kaufmann. Sans répondre catégoriquement le témoin laisse entendre qu'il a connu intimement cette dernière.

— Eh bien ! repartit le président, c'est vous qui êtes la cause du malheur de cet homme : voilà un malheureux qui a une conduite exemplaire, qui n'a rien à se reprocher, qui adorait sa femme et vous êtes allé détourner celle-ci de ses devoirs. Savez-vous bien que si vous ayant rencontré en compagnie de sa femme, Kaufmann vous avait tué, la loi ne l'aurait pas puni.

Il est certain que si vous n'avez pas été plus gravement atteint, c'est parce que cet homme était sous le coup d'une grande surexcitation. C'est à cause de vous qu'il a été arrêté et qu'il est aujourd'hui assis sur ce banc.

Tillet quelque peu déconcerté par cette apostrophe du Président essaie d'expliquer que, quand il a connu la jeune Kauffman il ne la savait pas mariée et que alors, quand il a eu connaissance de sa situation, il était trop tard.

— Comment trop tard ? s'écrie le Président, vous deviez cesser vos assiduités...

— C'était difficile, insinue le témoin, j'ai continué...

— Il serait à souhaiter, conclut M. le Président, d'un ton sévère que tous ceux qui ont de pareilles manières de voir, puissent envisager les conséquences de leurs actes, et si je voulais aller trop loin, continue M. le Président, je dirais que les gens de votre sorte devraient regarder à deux fois avant de s'exposer à une vengeance comme celle qui nous occupe et que j'oserais presque qualifier de châtiment mérité... Allez vous asseoir, termine le président M. Martin, en s'adressant à Tillet.

Le Tribunal ne condamne Kauffman qu'à une amende de vingt-cinq francs et lui accorde le bénéfice de la loi Bérenger ; il ordonne sa mise en liberté immédiate.

TOUJOURS LA FRAUDE. — Georges Baelman, 14 ans, bacleur à Roubaix, est remis à son père et condamné à cinq cents francs d'amende; un détail caractéristique relevé au cours des débats : c'est que ce jeune garçon est fils de douanier (!)

Emile Dulhoo, 16 ans peigneur à Seers, aussi remis à ses parents, 500 francs d'amende. Charles Solincrez, 64 ans journalier Roubaix et Camille Vandermersch, 24 ans cordonnier à Mouscron: chacun deux mois et cinq cents francs d'amende.

Vandermersch encourt en outre sans confusion une peine de quatre mois pour infraction à un arrêté d'expulsion.

CONTRAVENTION A LA POLICE DES CHEMINS DE FER. — Il y a plusieurs semaines, un voyageur descendait à Tourcoing, par le dernier train venant de Lille, à minuit 47; il n'avait pas de ticket et offrit de payer vingt centimes pour le trajet qu'il venait d'effectuer de Roubaix à Tourcoing.

L'employé lui demanda s'il avait avisé le conducteur du train à Roubaix : il répondit négativement. On lui fit observer que, à défaut de justification d'avoir monté à Roubaix, il devait payer sa place d'un point terminus de la ligne, ou tout au moins de Lille.

Il s'y refusa et laissa vingt centimes sur la table de l'employé.

Ce dernier dressa procès-verbal qui fut suivi d'une citation en correctionnelle. C'est un jeune homme habitant Tourcoing, Auguste B... Il ne comparaît pas.

La Compagnie, par l'organe de Me Théry, conclut contre B..., qui est condamné par défaut à seize francs d'amende, à un franc de dommages-intérêt et à la restitution de 1 fr. 15 prix de la place en première, de Lille à Tourcoing ; en outre le tribunal ordonne l'affichage du jugement à vingt-cinq exemplaires sans énonciation toutefois, du nom du condamné. Le prix de cet affichage ne pourra pas dépasser quinze francs.

NOUVELLES MILITAIRES

Les opérations de la revision en 1896. — La circulaire de M. le préfet du Nord, relative aux opérations de la revision de la classe 1895, indépendamment des prescriptions d'usage, contient diverses dispositions utiles à signaler.

1 L'engagé volontaire renvoyé dans ses foyers avec un congé de réforme n° 2, ou par suite de l'annulation de son acte d'engagement, doit être examiné par le conseil de revision comme les autres jeunes gens et il est statué à son égard comme s'il n'avait pas appartenu à l'armée.

Aux termes d'un arrêt du conseil d'Etat en date du 3 juin 1893, lorsque deux frères font partie du même appel, l'un comme ajourné d'une classe antérieure reconnu propre au service, l'autre comme jeune soldat, de la classe en formation, c'est au plus âgé que doit être accordée la dispense du service d'activité en temps de paix, en vertu du paragraphe numéroté 4e de l'art 21 de la loi du 15 juillet 1889.

AUX FABRIQUES PARISIENNES
16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX
EXPOSITION et Grande Mise en Vente
DES
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
en Lingerie fine et Articles pour Enfants
NOMBREUSES OCCASIONS

Les ajournés de la classe 1893, quoique n'ayant qu'une année à passer sous les drapeaux, *s'ils sont reconnus aptes au service armé*, ont néanmoins intérêt à obtenir la dispense prévue par le paragraphe 5e de l'art. 21, attendu que, dans le cas de deux frères servant comme appelés, la loi réserve à celui qui a le titre de dispensé la faculté de n'être incorporé qu'après le temps de service obligatoire de l'autre frère.

Comme nous l'avons expliqué, par suite de la nouvelle rédaction de l'art. 21 de la loi, la dispense est accordée au jeune homme dont un frère se trouve sous les drapeaux, au moment des opérations du conseil de revision, à la condition que ce frère soit lié au service pour deux ans au moins. Toutefois, lorsque les deux frères servent comme appelés à la dispense ne peut être appliquée que s'ils se suivent à moins de trois ans d'âge.

Deux arrêts du conseil d'Etat en date des 13 mai 1892 et 26 juin 1893 ont admis au bénéfice de la dispense prévue par le paragraphe numéroté 5e de l'article 21 de la loi sur le recrutement les frères de jeunes ... l'art. 28 impose aux élèves de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole centrale et de l'Ecole forestière.

Les réclamants auront à présenter, à la place du certificat de présence sous les drapeaux exigé par l'instruction du 28 mars 1890, *un certificat du directeur de l'école.*

Enfin, aux termes d'un arrêté rendu le 27 avril 1894 par le conseil d'Etat, *aucune disposition légale ne s'oppose à ce qu'un jeune homme bénéficie simultanément de plusieurs des cas de dispense prévus à l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889.*

De même, lorsqu'un *jeune homme invoquera soit plusieurs des titres prévus au seul article 21, soit cumulativement plusieurs des titres prévus aux articles 21 et 23*, il sera admis au bénéfice de ces diverses dispenses, sur justification, bien entendu, par pièces authentiques, de chacun des droits invoqués. Dans ce cas, le réclamant sera inscrit sur la deuxième partie de la liste du recrutement, où seront d'ailleurs consignées, avec ses titres à la dispense de l'article 21, *les causes de dispense présentées et admises en vertu de l'article 23.*

Les médecins de la réserve et de la territoriale. — Une note ministérielle annonce que les médecins de la réserve et de la territoriale seront convoqués : les médecins de réserve du 24 août au 20 septembre; les médecins de la territoriale du 28 septembre au 10 octobre et du 19 au 31 octobre.

En raison de la pénurie des médecins militaires du cadre actif, un certain nombre de médecins de réserve ou de la territoriale pourront être appelés à toute époque de l'année pour faire une période normale d'instruction dans les corps de troupes ou dans les hôpitaux.

PETITE CORRESPONDANCE

Un lecteur assidu — Soumettez le cas à M. le juge de paix de votre canton.

C. W. — Oui, et les droits sont en rapport avec la valeur de la marchandise.

Maman ! Maman ! encore une bonne tartine au beurre d'Ootscamp ! Rue du Bois, 13, et dans les dépôts succursales.

Un choix sévère et consciencieux des matières premières, un soin et un contrôle minutieux de leur fabrication, ont fait des Pilules Suisses un remède apprécié de tout le monde. 41664d

NORD

Wambrechies. — Mercredi matin, un batelier a retiré de la Deûle, près du pont de l'Ecluse, à Wambrechies, le cadavre d'un enfant nouveau-né, qui paraissait avoir séjourné à peu près un mois dans l'eau.

Le petit corps fut trouvé dans un état de décomposition assez avancé et le docteur Delespierre qui l'a visité, n'a pu se prononcer d'une façon catégorique; néanmoins on croit que l'enfant était né à terme, et viable. On ne peut dire jusqu'ici s'il y a crime ou accident.

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes des sénateurs du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins :

1° Sur l'amendement de MM. Demôle, Munier, Emile Labiche, Gadaud et Perras à l'article 2 de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, portant modification de plusieurs dispositions légales relatives au mariage dans le but de le rendre plus facile :

Ont voté pour : MM. Bouillez, Camescasse, Claeys, Depreux, Géry Legrand, Huguet, Ringot, Screpel.

Ont voté *contre* : MM. Déprez, Girard.

Se sont abstenus : MM. Lecomte et Trystram.

Le Sénat a adopté par 183 voix contre 58.

2° Sur l'amendement de M. Silhol à l'article 2 du projet de loi sur les accidents du travail.

Cet amendement fixe à l'âge de seize ans révolus la cessation de la pension servie aux enfants mineurs :

Tous nos sénateurs ont voté *contre*.

Le Sénat a rejeté par 161 voix contre 70.

3° Sur l'ensemble du projet de loi sur les accidents.

Tous nos sénateurs ont voté *pour*.

Le Sénat a adopté par 235 voix contre 2.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — On va élever, à Boulogne-sur-Mer, un monument commémoratif du premier passage aérostatique de France en Angleterre. Le sculpteur Graff, qui a été choisi pour l'exécution de ce monument, a terminé sa maquette, laquelle se compose d'une figure représentant le génie de l'Air et d'un haut relief dans lequel la France, d'un côté, regarde s'élever le ballon que l'Angleterre, assise, attend de l'autre côté du détroit. De nombreux ornements symboliques relient ces deux sujets.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 25 mars.* — Jeanne Boucher, Hôtel-Dieu. — Froidure, rue Rocroy, 134. — Théophile Coene, rue de la Balance, 40. — Jules Meernont, rue de la Chaussée, cour Contraine, 4. — Aurore Coupleux, rue Lacroix, cour Broux 7. — Louis Dujardin, rue de Denain, 144. — Théophile Declerck, rue Meyerbeer, 20. — Robert Catteau, rue Archimède, cour Cliquet, 3. — Valère Lazoore, rue de Flandre, 134. — Berthe Dubois, rue de Lannoy, 11 bis. — Henri Cornélis, Place de l'Abattoir, 7. — Flora Vermeulen, rue Pierre de Roubaix, cour Belmère, 2. — Albert Vermeire, rue de Lannoy, cour Royaval, 14. — Marie Boone, rue des Longues Haies, 157. Maria Leenaert, rue Jemmapes, cour Duquennoy, 1. — Marie Verstiechel, rue du Collège, 56. — *Mariage.* — Louis Landrieu, 24 ans, teinturier, rue des Longues-Haies, cour Capart, 14 et Maria Leclercq, 37 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, cour Capart, 20. — *Déclarations de décès.* — Charlotte Wyffels, 8 mois, rue Saint-Laurent, 20. — Léon Plouvier, 3 ans, rue du Cartigny, cour Lescrenier, 1. — Meiresonne, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, cour Baas, 11. — Henri Roosebeke, 30 ans, rue Jouffroy, 32. — Irma Delplace, 11 mois, rue de Jemmapes, cour Vroman, 5. — Henri Selosse, 73 ans, Hospice de Barbieux.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du mercredi 25 mars.* — Ausguste Lambaere, rue des Phalempins. — Jeanne Hautecœur, rue du Cimbale. — Marie Becq, rue de Moscou. — Marguerite Caboor, rue Etienne-Motte. — Marguerite Vandepitte, rue Honoré. — Célina Vanhoenacker, rue de la Latte. — Germaine Sohier, Pont-de-Neuville. — Maria Serite, rue de la Craie. — Georges Bouchy, rue Neuve-de-Roubaix. — Jean Maegth, rue de la Croix-Rouge. — Louisa Dupont, rue de la Potente. — Jeanne Laverze, rue du Viroloi. — Suzanne Luce, rue du Dragon. — *Déclarations de décès.* — Casimir Deflandre, 9 mois, rue Neuve, 13. — Clément Decroix, 1 an, Blanc-Seau. — Isidore Carette, 61 ans, Hôpital Civil. — Alphonse Bouckenooghe, 28 ans, pavé de Neuville, 29.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DELSAUX-DUDAUQUIER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Ernest-Alfred-Joseph DELSAUX, membre de l'association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot, décédé à Roubaix, le 24 mars 1896, dans sa 27e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 27 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 26, à 5 heures 1/2 — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 133.

BELGIQUE

Le roi Léopold en France. — Le *Journal de Liège* dit que l'on considère à Liège le voyage du roi en France comme ayant une signification politique.

Il démontrerait que l'entente entre la République française et l'Etat du Congo est toujours parfaite et que les dernières conventions passées seront scrupuleusement respectées.

L'état de M. de Burlet. — La santé de M. de Burlet inspire de nouveau de vives inquiétudes à ses amis. M. de Burlet serait, paraît-il, menacé d'une nouvelle paralysie de la langue. Son départ pour Lisbonne est, en tout cas retardé.

La question de l'alcool devant le Sénat. — Les cinq premiers articles de la loi sur la fabrication et l'importation des alcools, ont été votés mercredi par le Sénat.

Terrible accident rue des Petits Carmes. — Une charpente écroulée. — Un tué, un blessé. — Bruxelles, 25 mars. — Mardi, vers 4 heures de l'après-midi, un terrible accident est arrivé rue des Petits Carmes.

Depuis quelque temps déjà on travaille à la fondation de la nouvelle caserne des grenadiers, sur l'emplacement de l'ancienne prison des Petits Carmes.

Une équipe d'ouvriers était occupée à la construction d'un petit bâtiment devant servir à la fabrication du mortier ; il était déjà pour ainsi dire, entièrement terminé.

Tout à coup on entendit un formidable craquement et quelques instants après la charpente en fer s'écroulait. Deux des ouvriers qui n'avaient pu fuir à temps, furent atteints et grièvement blessés. Les autres avaient pu se réfugier à temps près d'un mur de clôture.

Les travaux de sauvetage furent immédiatement organisés, et les deux malheureux ouvriers furent bientôt dégagés, mais hélas, dans un bien triste état. Ils étaient tous deux évanouis, portant d'affreuses blessures sur tout le corps. Des soins immédiats leur furent prodigués puis transportés, par les soins de la police, à l'hôpital Saint-Pierre.

L'état d'une des victimes est désespéré. On ne pense pas qu'elle passera la nuit.

P. S. — Au dernier moment on nous apprend que le malheureux vient de rendre le dernier soupir : C'est un nommé Nicolas Héreut, âgé de 36 ans.

Un scandale dans une école de la ville de Bruxelles. — L'une des écoles de la ville, est située place Anneessens, presqu'en face de l'école modèle.

Depuis un certain temps des enfants (une quinzaine de garçons) étaient victimes d'actes immoraux de la part d'un professeur, M. R... Nous ne pouvons en dire davantage.

Les pauvres enfants victimes de R... pressés de questions par leurs parents inquiets au sujet de leur santé, firent connaître les faits.

L'affaire fit du bruit. R... tâcha d'étouffer le scandale, mais les parents indignés s'adressèrent à M. Buls, qui transmit les plaintes à M. Lepage, échevin de l'instruction publique.

Une enquête faite avec la plus grande discrétion révéla la vérité.

Lundi, le coupable fut appelé dans le cabinet de M. l'échevin Lepage. On nous assure qu'à la suite de cet interrogatoire, il signa sa condamnation.

L'échevin en référa immédiatement au parquet.

L'instituteur a été suspendu de ses fonctions.

M. Mechelynckx, juge d'instruction, est chargé de l'instruction et a déjà entendu un grand nombre de témoins.

Menin. — *Une explosion.* — Le compteur à gaz, installé chez Mme Amel, bijoutière, rue de Lille, à Menin, a fait explosion, mercredi, à 6 heures du soir. La vitrine et des vitres du premier étage ont volé en éclats. Les *bijoux exposés* ont été projetés au milieu du pavé. Le trottoir a été fort endommagé.

Les dégâts, qui ne sont pas encore évalués sont très importants. Aucun accident de personne n'est à déplorer.

Courtrai. — *Conférences en Carême.* — Les conférences du Carême viennent de s'ouvrir simultanément dans les églises de St-Michel et de St-Antoine.

Les hommes seuls sont admis. L'assistance est chaque soir plus nombreuse. Les conférenciers sont les RR. PP. Houben S. J. de la résidence d'Anvers, et Heuvelman S. J. de la résidence de Courtrai.

— *Fête De Bruyne.* — La fête patriotique pour l'érection de la statue du sergent De Bruyne, mort au Congo, s'annonce comme un vrai succès. On sait qu'elle se donnera dimanche prochain à 6 h. 1/2 en la salle de l'hôtel-de-ville. M. le sergent Defillet, l'excellent maître d'armes de l'école du 2e de ligne dirige la partie consacrée aux armes et exercices d'ensemble. C'est dire que nos amateurs auront là un vrai régal.

Tribunal de première instance de Courtrai. — 2e Chambre correctionnelle. — AUDIENCE DU 24 MARS 1896. — Vers le milieu de l'audience, M. le vice-président Joncheere, président, a dû se retirer, on venait de lui annoncer que son père, homme bien connu à Courtrai, était gravement malade. M. le juge baron Jos Bethune a pris la place du président, ayant pour assesseurs MM. Hector Pringiers, juge et Raymond Gillon, juge suppléant.

— Sous la double inculpation de port d'arme prohibée et de dommages à des propriétés mobilières, comparaissait Van Bossel Léopold, ouvrier de fabrique à Courtrai. Le tribunal le condamne conditionnellement à 3 fois 26 francs d'amende plus une autre de 10 francs.

— *Coups et blessures.* — Pour cette inculpation 50 francs d'amende avec sursis à Vandenbrouck Henri, charpentier à Menin.

— Pour même prévention amende de 26 fr. avec sursis à Denys Alphonse, ouvrier de fabrique à Courtrai et Vandendriessche Camille tisserand en la même ville.

— *Outrage à la police.* — Sous cette prévention condamnation conditionnelle à 26 fr. d'amende avec sursis à Huwel Ch., batelier à Armentières; une seconde amende de même valeur est donnée au même avec sursis également pour coups et blessures.

CHOSES ET AUTRES

Sur le quai, entre pêcheurs à la ligne :

— Sapristi ! ça ne mord pas !

— *Dame, mon ami, les poissons ne sont pas si bêtes que vous en avez l'air.*

**

A la mairie.

— Comment! vous consentez à épouser un homme dans cet état? Mais il est gris !

— *C'est justement pour cela, monsieur l'adjoint, quand il n'est pas gris il ne veut plus!*

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Dressage de pigeons. — La société colombophile « Les Visiteurs du globe », établie chez M. Louis Dépelchin, rue des Fossés, 23, (2e zouaves), a l'honneur d'informer les amateurs qu'elle commencera ses dressages le dimanche 29 mars.

Seclin, le samedi et le dimanche, à raison de deux pigeons pour 5 centimes. Notez bien 2 pigeons pour 5 centimes. La mise en paniers de 5 à 7 heures du matin. — Arras, le mardi, mise en paniers le lundi de 3 à 7 heures du soir. — Albert, le jeudi, mise en paniers le mercredi de 3 à 7 heures du soir. Pour Arras et Albert 5 centimes par pigeon. Les pigeons seront convoyés par MM. Leman frères, convoyeurs de la « Fédération Roubaisienne ».

ROUBAIX. — L'Union Fraternelle de Roubaix-Wattrelos informe les amateurs de son rayon que dorénavant ils ne devront plus aller à Tourcoing pour leurs coordonnées (système Bouillet), ils peuvent en faire la demande au siège fédéral, chez M. François Hulslart, Grande-Rue, 134, ou à son secrétaire, qui est autorisé par M. Bouillet de les établir.

TOURCOING. — M. Dutilleul, cabaretier, rue de la Mairie, donnera son 4e grand concours de pigeons sur Albert le dimanche 12 avril prochain. Prix d'honneur 4 montres remontoir. La mise au panier aura lieu le samedi 11 avril, de 4 à 7 heures.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Il y avait mardi, à quatre heures et demie, considérablement d'amateurs chez M. Cambier, au Clairon des Zouaves, rue Pellart, pour suivre l'intéressante partie qui avait lieu contre la Brasserie Saint-Eloi de Tourcoing et la société Sturbaut d'Amougies (Belgique). On jouait un 3 de 5 mort pour 400 francs avec paires de plaisir à 20 francs ; voici les résultats de cette partie qui a été très animée et au cours de laquelle il y a eu d'importants paris de part et d'autre. Le Clairon gagne les troisième, quatrième et cinquième paires, et perd les première, deuxième et sixième paires.

— Les nombreux habitués étaient réunis mardi soir, chez M. Noppe, au Bon Vivant, rue des Champs, pour prendre part à la partie qui se jouait contre la société de l'Enfié, de la rue Blanchemaille; il s'agissait d'un 3 de 5 pour 50 francs. Le Bon Vivant a gagné les 1re et 3e paires; l'Enfié a gagné les 2e et 4e paires. Grande animation et paris sérieux.

— C'est devant de nombreux amateurs, qu'a eu lieu, mercredi après-midi, la grosse partie de coqs, chez MM. Ch Desrousseaux, estaminet de l'Ours, rue Pellart. On jouait un 3 de 5 mort pour 200 francs, avec paires de plaisir à 20 francs, contre les deux du Boulevard Montebello, Lille. Les coqs mis au parc étaient excellents, et ont provoqué d'importants paris, au milieu d'une grande animation ; voici les résultats : les 1re, 2e, 3e et 4e paires ont été gagnées par l'Ours ; Lille a gagné les 5e et 6e paires.

— Vendredi 27 mars, chez M. Cossement, estaminet de l'Abattoir, on jouera un 3 de 5 pour 50 fr. avec entrée du parc au gagnant, contre les Bouchers de Leers et la société du Harnat d'Estaimpuis réunis. On y battra une paire citée en plus pour 50 fr. Mise au parc à 5 heures.

— Jeudi 26 mars, à l'Enfié, 3 de 5 mort pour 200 fr. paires de plaisir à 10 fr. L. Grau de Tourcoing et les Amis-réunis, contre Félix d'Heyghère de Courtrai et son ami de la même ville. Mise au parc à 4 h. 1/2.

— Lundi 13 avril, grand concours de coqs organisé par les Voltigeurs de l'Enfié ; 10 sociétés y prendront part. La mise sera de 10 fr. Les 10 sociétés gagnant la paire, toucheront 80 fr. Cette partie se jouera plume pour plume. Mise au parc à 4 heures.

CROIX. — Voici les résultats de la partie qui a eu chez M. Dhal, contre la société du Bon Vivant, Roubaix. Le Bon Vivant a gagné les 1re et 5e paires ; Dhal a gagné les 2e et 4e paires.

WATTRELOS. — Une intéressante partie, à laquelle avaient pris part beaucoup d'amateurs, a eu lieu hier chez M. Constant Cattelain, au bas chemin, contre Louis Tessin, d'Hem, on jouait 3 de 5 mort pour 50 francs, paires de plaisir à 10 fr. Cattelain a gagné les 1re 3e, 4e et 5 paires, et perdu les 2e et 6 paires.

LYS-LEZ-LANNOY. — Une belle partie de coqs aura lieu dimanche prochain 29 mars, chez Debarges-Marquette, à Sainte-Anne contre les redoutables de Lafestingue. 3 de 5 pour 10 francs. 4289d

TOURCOING. — Dimanche 29 mars, rendez-vous chez M. Parmentier, cabaretier, à la Marlière, d'un 3 de 5 mort pour 50 fr. contre Rémy, cabaretier au « Cœur d'or ». Mise au parc à 4 h. 1/2.

— Dimanche prochain aura lieu à la Brasserie Saint-Eloi, 22, rue de la Gare, le 6e grand concours de coqs. 20 sociétés y prendront part. Les conditions sont les mêmes que celles du grand concours de Roubaix.

— Aujourd'hui jeudi, aura lieu à la Nouvelle Aventure, rue du Château, une belle partie d'un 3 de 3 pour 50 fr. contre M. Remy de Deerlinck.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

TOURCOING. — Pour le dimanche 29 mars, des personnes charitables viennent d'offrir, pour être joués à la platine au bénéfice d'un soldat orphelin, sept beaux prix qui sont : une très belle cuvelle, une belle montre, un réveil-matin, deux pipes de fantaisie, un fer de cordonnier. La mise sera de trente centimes. On pourra prendre cinq mises. Si la recette dépasse 60 francs, il sera fait des prix d'argent. Ces prix seront joués chez M. Adrien Baisez, cabaretier, au Petit Homme, rue de la Malcense, 200. — On a le ferme espoir que tous les amateurs du jeu de boule à la platine se feront un devoir d'y participer.

THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX. — Jeudi 26 mars, à 8 heures précises. — *Spectacle offert aux dames ; une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas : deux dames ensemble ne paieront qu'une place. — Le Tour du Monde d'un Enfant de Paris*, pièce à grand spectacle en quatorze tableaux. Avec grande attraction de la troupe « Les Lowells ».

ROUBAIX. — Estaminet de Ma Campagne, rue de Ma Campagne. Réouverture des bals champêtres. — Le sieur Derumedelhaye a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des fêtes de Pâques, il y aura chez lui deux grands bals champêtres, le lundi de Pâques 6 avril ; le lundi de la Foire 13 avril. Prix d'entrée : 30 c. personne. Ouverture à 8 h. 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

L'affaire Lebaudy, qui passionne tant l'opinion publique, a donné l'occasion à l'*Univers Illustré*, dans son numéro de cette semaine, de faire deux pages de dessins très curieux : juges, avocats, plaignants, accusés, tous y sont représentés. — Ce même numéro contient, en outre, une page sur la *Vachalcade* de la mi-carême ; une page sur l'entrevue de Ménélick et du major Salsa et une humouristique composition de Vignola, sur la nouvelle réglementation de la claque au théâtre. 41668d

La lecture rétrospective. — Sommaire du numéro du 20 1896. — Gustave Droz, Monsieur, Madame et Bébé, (fin). — Arsène Houssaye, La Beauté (poésie). — Honoré de Balzac, Monographie de la Presse (fin). — Théodore de Banville, Mes Souvenirs (fin). — Henri Heine, Maximes et Pensées détachées. — Alexandre Dumas fils. La Boîte d'Argent (fin). — Table des matières du XXIIIe volume de la Lecture rétrospective.

Un numéro spécimen de 112 pages est expédié *franco* contre demande à La Lecture, 10, rue Saint-Joseph, Paris.

Abonnements d'essai de 3 mois : France, 3 fr. 50; Etranger, 4 fr.; en un mandat-poste à la même adresse. 41670d

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1216e livraison (21 mars 1896). — Fleur de France, par Pierre de Maël. — Les mouches et la déclaration de l'indépendance. — La bicyclette, par Edmond Renoir. Le roman de l'armurier, par Danielle d'Arthez. — La photographie à travers les corps opaques, par Frédéric Dillaye. — *Chaque numéro*, 40 centimes.

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier, etc.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris. 41669d

La Réforme Economique. — Revue protectionniste paraissant le dimanche, directeur : Jules Domergue. — Sommaire du n° du 22 mars 1896. — La Réforme de nos Statistiques douanière, J. Domergue. — Le Jugement de Toulouse, ***. — Les Accidents du Travail, Ch. Georgeot. — La Question des Sucres en Allemagne, J. Desmets. — La Consommation du Pain, N. Bonnet. — Les Tarifs de Transport des Engrais, C. G. — L'Industrie de la Soie et le nouveau Régime, P. Vergne. — Le Prix des Frets, V. Didier. — Revue de la Semaine, G. Fleurey. — Le mouvement commercial et financier, — Revue du commerce intérieur : Statistiques hebdomadaires. — Revue du commerce extérieur : Modifications douanières. — Correspondances de l'Etranger. — — Mouvement financier : Cours des Changes. — Bourse de Paris. — Bourses étrangères, etc. — Rédaction-administration 6, rue de Tournon, Paris.

Revue catholique des Revues, — 1, rue Bonaparte, Paris. — Sommaire du n° 18, 20 mars 1896. — L'hypnotisme devant la science et la morale (Revue Thomiste), 449. — La prison Mamertine et les traditions romaines (Zeitschrift fur kath. Théologie), 462. — La découverte du prof. Rontgen (Revues diverses), 472. — Le sacré collège (le cardinal Vaszary, avec portrait, inédit), 483. — Les fêtes scolaires au moyen âge (Fortnightly Review), 485. — La pragmatique sanction (Neue Revue), 489. — L'organisation militaire en France (Nuova Antologia), 491. La Beethoven-Haus à Bonn (Revue hebdomadaire), 493. — Chronique d'Allemagne, 495. 41,672d.

La librairie du *Journal de Roubaix* vient de recevoir plusieurs volumes que nous recommandons vivement à nos lecteurs.

Ces volumes font partie d'une collection ayant pour titre : **Bibliothèque de Piété des gens du monde.** Ils sont édités dans un format élégant et commode, les auteurs en sont on ne peut mieux choisis.

Voici le titre de ces ouvrages qui se vendent 3.25 reliés: **Bourdaloue.** *La morale chrétienne* avec une préface du R. P. Félix.

Bourdaloue n'est pas seulement le modèle des prédicateurs ; c'est un maître de la vie spirituelle. Rien de vague chez lui, il arrive toujours au pratique. Il est d'une profondeur d'observation, d'une sagesse de conseil, d'une rigueur de raisonnement, qui entraîne la conviction. Ajoutons que tout cela est dit dans la belle langue du XVIIIe siècle, avec une clarté qui ne laisse place à aucun nuage. C'est un des meilleurs auteurs à conseiller aux chrétiens d'aujourd'hui.

St-Jérome. — *Avis et instructions*, préface de Mgr de la Tour d'Auvergne. St-Jérome est docteur de l'Eglise. Il a traduit la sainte Ecriture, sa version, sous le nom de Vulgate a été adoptée par l'Eglise.

Ces titres disent assez ce que valent les avis et instructions de Saint-Jérome. Il faut lire et relire son traité des vanités, et son chapitre : grandeur du chrétien dans le malheur.

St-François de Sales. — *La vie parfaite.* — Préface de Mgr Mermillod. — Parler de St-François de Sales, c'est rappeler l'homme le plus aimable qui fût onques. Parcourir avec un tel compagnon le chemin de la vie parfaite, c'est en écarter les épines et les ronces, oublier les difficultés de la route, franchir gaîment les obstacles et gaiement aussi faire des efforts pour atteindre le but. St-François de Sales a toujours un mot gracieux qui fait accepter la peine, changer les larmes en sourires.

Bossuet. — *Conseils de piété*, — Préface par Alfred Nettement. — Malgré ses travaux nombreux, l'illustre évêque de Meaux trouvait encore du temps pour la direction des âmes. Il écrivit à Madame Cornuau des lettres qui nous le montrent aussi bon directeur qu'il était grand orateur. Energique sans contrainte, fort sans amertume, ferme sans raideur.

Bossuet conduit les faibles dans la voie de la perfection comme il donne aux forts des conseils qui les maintiennent dans la droite voie.

Le petit livre que nous annonçons renferme sur la confiance, le découragement et la maladie, divers chapitres qui sont à méditer.

On se rappelle l'intérêt qu'a excité l'apparition des *Mémoires du Maréchal de Moltke*, dont le premier volume intitulé : **La Guerre de 1870**, a paru en 1892 dans le format gr. in-8°.

L'Editeur, H. Le Soudier, vient d'en publier une nouvelle Edition petit format à 3 fr. 50 qui sera très goûtée du public.

Rappelons que le chef du grand Etat-Major allemand donne dans ce volume, écrit d'un bout à l'autre de sa propre main, le précis froidement lumineux des opérations conçues, dirigées ou inspirées par lui. Il indique, sans insister outre mesure, les fautes commises de part et d'autre, et reconnaît de même les mérites de chacun, ami et ennemi. Son récit, d'une concision et d'une netteté remarquables, est des plus complets à tous égards.

La place nous manque ici pour signaler tous les passages intéressants du livre et les appréciations toutes personnelles du maréchal exprimées en quelques phrases toujours nettes et concises.

Qu'il nous suffise de dire que le grand public aura là un précis de la guerre franco-allemande, émanant, il est vrai, de la plume du général en chef qui l'a dirigée contre la France, mais écrit d'une manière impartiale, il faut bien le reconnaître.

Admirateur convaincu de la vaillance des soldats et des chefs, à quelque armée qu'ils appartiennent, son témoignage ne peut que concourir encore à faire passer leurs noms à la postérité.

MM. HENRI DEVILDER ET Cie
reçoivent dès aujourd'hui, à **Lille** et dans leurs **succursales**, les souscriptions aux **4.590 obligations** *mises* **en émission les 7 et 8 avril** prochain par la
VILLE DE DUNKERQUE
Ils accorderont une prime de **1 fr. 50** par chaque titre attribué à la répartition souscrit à leurs guichets. 41673

Contre la TOUX et la **COQUELUCHE** le Sirop pectoral de Nafé de DELANGRENIER sera donné avec succès et *sécurité* aux Enfants, car il ne contient ni opium, ni morphine, ni codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Le Sirop de Nafé aussi bien que la Pâte calment la toux, facilitent l'expectoration et fortifient la Poitrine. Dépôts dans toutes les Pharmacies. — PRIX : 2 fr. 41397

Soignez vos rhumes, asthme, catarrhe, grippe, influenza, avec les Capsules Guyot, préparées 19, rue Jacob, Paris, et vous serez soulagés ou guéris rapidement et presque sans frais. L'emploi simultané du véritable Goudron Guyot, — liqueur titrée et concentrée, — renforce l'effet des capsules et accélère la guérison. 41249d

TAPIS
CARPETTES - LINOLÉUM
Pour cause de fin de saison
VENTE AU RABAIS
de toutes les coupes de Moquette jacquard, pour salons, salles à manger, chambres, vestibules, escaliers.
PORTIÈRES & FOYERS D'OCCASION
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462

Si la quinine produit des effets variables, cela tient souvent à sa qualité, certaines quinines d'origine étrangère renfermant jusqu'à 12 0/0 de cinchonidine. Aussi pour guérir les névralgies, migraines, courbatures, grippe, influenza doit-on faire un usage exclusif des *Capsules de Quinine de Pelletier* dont la pureté est garantie par le nom de l'inventeur sur chaque capsule. 41665d

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI

LE VIN de G. SEGUIN Réveille l'appétit, facilite la digestion, coupe les fièvres, combat la *Chlorose* et l'*Anémie*; il convient à tous les tempéraments affaiblis.
Paris, 165, rue Saint-Honoré.
416

LES ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE, médecin spécialiste
LILLE, 6, Rue de Puébla, 6, LILLE
NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement est d'une simplicité surprenante, mais il faut venir à la **consultation** de 9 h. à midi ou de 2 à 5 heures.
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Démangeaisons, les Pellicules, la Chute des Cheveux.
3 fr. 25 le pot; 3,50 par mandat-poste

TÉLÉPHONES
POUR RÉSEAUX
Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils Electriques. — Contrôleurs de Rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
Fournisseur des grandes administrations
13, contour Saint-Martin, 13 ROUBAIX | 51bis, boulevard de la Liberté LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

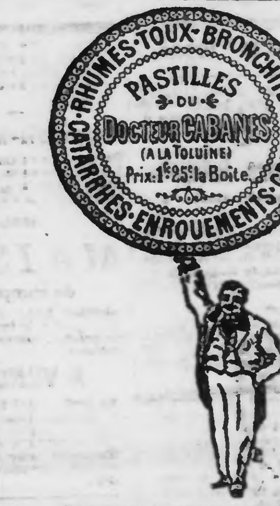

Vous me demandez pourquoi je vous recommande les Pastilles du Dr CABANES? C'est parce que je les ai expérimentées, et quand vous aurez un Rhume, même une Bronchite, quand vous tousserez ne prenez que des pastilles du Dr CABANES et vous serez guéri.
Dépôt Phie DERBECQ, 24, Rue de Charonne, Paris ET TOUTES PHARMACIES. *Envoi franco contre timbres.*
40954

GOFFIN et GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage
Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique
ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES
en acier et béton de ciment
SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE